

la civilisation et l'hygiène; de ne pas se rendre nuisible à l'intérêt public en flattant le sien propre; de ne pas discuter sur des affaires très importantes avec colère; de respecter les ordres supérieurs et de s'attacher à conserver la paix.

« Tout cela concourt à la préparation des lois constitutionnelles. Nous fondons un grand espoir sur la sagesse de notre peuple et nous ne croyons pas être contraires aux lois de l'étiquette de notre dynastie en le lui faisant savoir. Respect à ceci <sup>1</sup> ».

Le 9 mai 1906, les Douanes maritimes, sans que les étrangers aient été prévenus, avaient été placées sous le contrôle du Mandchou TIÉ LEANG, Ministre des Finances, et de T'ANG CHAO-YI, secrétaire-adjoint du *Wai Wou pou*; effarement des Anglais qui se contentent des assurances qui leur sont données.

Accord entre  
la Grande-  
Bretagne et le  
Japon,  
30 janv. 1902.

Par un accord en date du 30 janvier 1902, en six articles, signé par le Marquis de LANSDOWNE et HAYASHI, la Grande-Bretagne et le Japon ayant reconnu l'indépendance de la Chine et de la Corée, se déclaraient entièrement dégagés de toute tendance agressive contre l'un ou l'autre de ces deux pays, toutefois les deux puissances se réservant le droit d'intervenir si leurs intérêts respectifs étaient menacés; le cas d'une tierce puissance intervenant était prévu. Le traité était renouvelable le 13 juillet 1911.

Accord  
franco-russe,  
19 mars 1902.

A la suite de cet accord, les représentants diplomatiques de la France et de la Russie furent chargés de donner communication de la déclaration suivante aux Ministres des Affaires étrangères des Puissances signataires du protocole de Pe King, du 7 septembre 1901 :

« Les Gouvernements alliés de la France et de la Russie ayant reçu communication de la Convention anglo-japonaise du 30 janvier 1902, conclue dans le but d'assurer le *statu quo* et la paix générale en Extrême-Orient et de maintenir l'indépendance de la Chine et de la Corée, qui doivent rester ouvertes au commerce et à l'industrie de toutes les nations, ont été pleinement satisfaits d'y trouver l'affirmation des principes essentiels qu'ils ont eux-mêmes,

1. Jean RODES. — *La Chine nouvelle*, pp. 122-124.